

**POL 2314**  
**Politiques et institutions de l'Union européenne**  
Hiver 2016  
Mercredi 8h30-11h20  
DKN 1B

Professeure: Ece Ozlem Atikcan  
Bureau: DKN-4421  
Courriel: ece.ozlem.atikcan@pol.ulaval.ca  
Disponibilité: Mercredi 13h30-15h00 ou sur rendez-vous

### **Description du cours**

Ce cours offre une introduction à la politique de l'Union européenne (UE) en utilisant les perspectives des relations internationales et de la politique comparée. Les questions discutées seront l'histoire de l'intégration européenne, le rôle des institutions de l'UE, les théories de l'intégration européenne, les politiques communautaires, l'élargissement ainsi que les principaux défis de l'Union aujourd'hui, tels que le déficit démocratique, l'Euroscepticism, et le rejet populaire des traités européens.

La première partie du cours se concentrera sur les dimensions historiques, institutionnelles et théoriques du projet d'intégration de l'UE, et ce, en commençant par sa fondation en 1951. Pourquoi l'UE a-t-elle émergé après la Seconde Guerre mondiale? Qui contrôle l'UE: les gouvernements nationaux ou les institutions supranationales de l'UE? Quelles sont les meilleures théories pour expliquer la politique de l'UE?

S'appuyant sur cette base, la deuxième partie du cours portera sur les politiques de l'UE (l'union économique et monétaire avec un accent particulier sur la crise actuelle, la politique régionale, la politique étrangère et la sécurité commune ainsi que la coopération policière et judiciaire en matière pénale). Pourquoi l'UE s'implique-t-elle plus dans certains domaines que d'autres? Dans quelle mesure l'UE a une dimension «sociale»? Est-ce que l'UE parle d'une seule voix concernant sa politique étrangère?

La dernière partie du cours examinera les principaux défis de l'UE, plus particulièrement, l'élargissement de l'UE, les débats sur l'avortement de la Constitution européenne, le traité de Lisbonne et le déficit démocratique. Cette section se terminera par un exercice de simulation: un sommet de l'UE avec les États membres, et les représentants de la Commission européenne et du Parlement de l'UE. Le sommet abordera des questions urgentes telles que la crise migratoire en Europe et l'élargissement.

### **Approche pédagogique**

Cours magistral suivi par des activités interactives comme des groupes de discussion, des études de cas, des débats et des exercices de simulation.

### **Lectures**

Le livre suivant est disponible chez *Zone* :  
Frédéric Mérand et Julien Weisbein (2011). *Introduction à l'Union européenne. Institutions, politique et société* (De Boeck).

Les lectures obligatoires sont disponibles sur le portail du cours ou au comptoir de prêt au 1er étage de la Bibliothèque Jean- Charles-Bonenfant.

Pour les lectures supplémentaires, je recommande le livre suivant:  
Renaud Dehousse (2009). *Politiques européennes* (Science Po).

Pour vous tenir au courant des développements actuels, vous pouvez suivre le Financial Times, The Economist, et Le Monde. Vous pouvez également lire les blogs suivants:  
<http://www.euractiv.com/> OU [www.euobserver.com](http://www.euobserver.com) OU <http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/>

## Évaluation

1. Examen de mi-session (30%): le 17 février, en classe.
2. Document de politique (20%): À soumettre le 20 avril en classe. Ce document de 12-15 pages devra se baser sur le rôle assigné à chaque étudiant dans l'exercice de simulation de l'UE.
3. Examen final (40%): le 20 avril, en classe. Cet examen portera sur l'ensemble de la matière du cours.
4. Participation en classe (10%): Ce volet couvre la participation aux discussions en classe, ainsi que l'exercice de simulation. Un document détaillé expliquant cet exercice sera distribué en classe.

<b>ÉCHELLE NUMÉRIQUE D'ÉQUIVALENCE POUR LES COURS DE 1<sup>ER</sup> CYCLE</b>	
<b>A+</b>	<b>90 - 100</b>
<b>A</b>	<b>85 - 89</b>
<b>A-</b>	<b>80 - 84</b>
<b>B+</b>	<b>76 - 79</b>
<b>B</b>	<b>73 - 75</b>
<b>B-</b>	<b>70 - 72</b>
<b>C+</b>	<b>66 - 69</b>
<b>C</b>	<b>63 - 65</b>
<b>C-</b>	<b>60 - 62</b>
<b>D+</b>	<b>55 - 59</b>
<b>D</b>	<b>50 - 54</b>
<b>E</b>	<b>49 et moins</b>

### **Retard dans la remise des travaux**

Aucun délai ne sera accepté pour le rendu des travaux, sauf justification médicale précisant la période d'indisponibilité. Les étudiants concernés sont invités à prévenir la professeure le plus tôt possible.

### **Politique de plagiat**

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;

- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: Commission de l'éthique de la science et de la technologie, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

### **Infractions d'ordre académique**

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant, d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source. Pour plus d'information concernant les infractions d'ordre académique, veuillez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval en visitant l'adresse suivante :

[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

### **Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval**

Le département de science politique se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### **Mesures d'évaluation de la qualité du français**

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### **Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental**

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations\\_de\\_handicap](https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap)

La Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle se trouve à l'adresse suivante:

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations\\_de\\_handicap/Ressources\\_en\\_seignants/Passation\\_examens](https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_en_seignants/Passation_examens)

### **Déclaration de droits d'auteur**

Textes en ligne sur ENA respectent la politique et les directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval.

**PREMIÈRE PARTIE:  
L'HISTOIRE, LES INSTITUTIONS ET LES THÉORIES DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE**

**A. Historique du projet d'intégration européenne (13 janvier, 20 janvier)**

Frédéric Mérand et Julien Weisbein, *Introduction à l'Union européenne*, chapitre 1.

Courts extraits:

'La déclaration du 9 mai 1950', par Robert Schuman

*Mémoires*, par Jean Monnet (1976).

*Mémoires d'espoir*, par Charles de Gaulle (1970).

'A Family of Nations', par Margaret Thatcher

'A Necessary Union', par Jacques Delors

Jean-Baptiste Duroselle (1966), 'General de Gaulle's Europe and Jean Monnet's Europe', *The World Today*.

**B. Les institutions de l'UE (27 janvier)**

Frédéric Mérand et Julien Weisbein, *Introduction à l'Union européenne*, chapitres 2 et 3.

Karen Alter (1998), 'Who are the Masters of the Treaty?', *International Organization*.

**C. Les théories de l'intégration européenne (3 février, 10 février)**

Grandes théories de l'UE:

Sabine Saurugger (2010), *Théories et concepts de l'intégration européenne*, chapitres 2 et 3.

Courts extraits:

'The Uniting of Europe', par Ernst Haas

'Obstinate or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe', par Stanley Hoffmann

Andrew Moravcsik (1993), 'Preferences and Power in the European Community: A Liberal Intergovernmentalist Approach', *Journal of Common Market Studies*.

Théories à moyenne portée de l'UE:

Frédéric Mérand et Julien Weisbein, *Introduction à l'Union européenne*, chapitres 4 et 5.

**PRÉPARATION POUR L'EXAMEN DE MI-SESSION: Le jeu tabou**

**L'EXAMEN DE MI-SESSION: 17 février**

## **DEUXIÈME PARTIE: LES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE**

### **A. Union économique et monétaire (24 février)**

Renaud Dehousse (2009), *Politiques européennes*, chapitre 6.

Nicolas Jabko (2005), 'Monnaie et politique en Europe', *Critique internationale*.

Philip Arestis et al. (2011), 'The Design Faults of the Economic and Monetary Union', *Journal of Contemporary European Studies*.

### **B. Politique régionale de l'UE (16 mars)**

Gary Marks et al. (1996), 'Competencies, Cracks, and Conflicts: Regional Mobilization in the EU', *Comparative Political Studies*.

Fritz Scharpf (2002), 'The European Social Model: Coping with the Challenges of Diversity', *Journal of Common Market Studies*.

### **C. Politique étrangère et de sécurité commune (16 mars)**

Frédéric Mérand et Julien Weisbein, *Introduction à l'Union européenne*, chapitre 6.

Michael Smith (2004), 'Institutionalization, Policy Adaptation and European Foreign Policy Cooperation', *European Journal of International Relations*.

Chris Bickerton et al. (2011), 'Security Co-operation beyond the Nation-State: The EU's Common Security and Defence Policy', *Journal of Common Market Studies*.

### **D. Coopération policière et judiciaire en matière pénale (23 mars)**

Virginie Guiraudon (2003), 'The Constitution of a European Immigration Policy Domain: A Political Sociology Approach', *Journal of European Public Policy*.

Neil Fligstein et al. (2012), 'European Integration, Nationalism and European Identity', *Journal of Common Market Studies*.

## **TROISIÈME PARTIE: LES PRINCIPAUX DÉFIS DE L'UNION EUROPÉENNE**

### **A. L'élargissement de l'UE (30 mars)**

Frank Schimmelfennig (2001), 'The Community Trap: Liberal Norms, Rhetorical Action, and the Eastern Enlargement of the European Union', *International Organization*.

Judith Kelley (2004), 'International Actors on the Domestic Scene: Membership Conditionality and Socialization by International Institutions', *International Organization*.

Claes de Vreese et al. (2008), 'Hard and Soft: Public Support for Turkish Membership in the EU', *European Union Politics*.

### **B. Le déficit démocratique (6 avril)**

Frédéric Mérand et Julien Weisbein, *Introduction à l'Union européenne*, chapitre 7 et la conclusion.

Andrew Moravcsik (2003), 'Le mythe du déficit démocratique européen', *Raisons politiques*.

Ben Crum (2013), 'Saving the Euro at the Cost of Democracy?', *Journal of Common Market Studies*.

### **C. L'Euroscepticism, l'échec du traité constitutionnel, le traité de Lisbonne (6 avril)**

Joschka Fischer, 'De confédération à fédération: la finalité de l'intégration européenne', discours prononcé le 12 May 2000 à l'Université Humboldt à Berlin.

Catherine De Vries et al. (2009), 'Talking Europe to Its Extremes: Extremist Parties and Public Euroscepticism', *Party Politics*.

Ece Ozlem Atikcan (2015), *Framing the European Union: The Power of Political Arguments in Shaping European Integration*, (Cambridge University Press), chapitre 1.

**SIMULATION: 13 AVRIL**

**L'EXAMEN FINAL: 20 AVRIL**